

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 20 octobre 2022

Rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

13h30-14h. CR en formation réduite aux PR et aux MCF HDR

Demande d'éméritat

- Anne Gossot, UMRU D2IA

Demandes de soutenances d'HDR

- Sabine DU CREST - CRHA - MCF UBM - Garant : Pascal BERTRAND, CRHA, UBM
- Lesley GRAHAM - LACES - MCF UB - Garante : Nathalie JAËCK, CLIMAS, UBM
- Aurélie LABORDE - MICA - MCF UBM - Garante : Valérie CARAYOL, MICA, UBM
- Jean-Marc SERME - HCTI - MCF Université de Bretagne Occidentale - Garant : Lionel LARRE, CLIMAS, UBM

14h-17h. CR en formation plénière

1. Validation du PV du 22 septembre
Modèle d'allocation des unités : point reporté à la CR du 17 novembre
2. Recherche et SCD : présentation d'H. Coste et D. Coudrin
3. Validation des rapporteurs pour la PSE 1
4. PIA 4 Excellences/SAPS
5. Formations
6. Proposition d'Honoris Causa, Trina Robbins

Étaient présents ou représentés :

P. Antolin (représentée par R. Estève), P. Beylot, P. Chassaigne, B. Collignon, O. Devillers, R. Estève, V. Giacomotto-Charra, M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos, O. Le Deuff, M.-C. Lipani, P. Meyzie (représenté par M.-C. Lipani), P. Beaucé, C. Brun, F. Hoffmann, E. Suzuki (représentée par C. Brun), E. Kajfasz (CNRS), F. Benramdane.

Pour la DR : K. Abado, A. Benharrat, S. Syllac

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour le SCD : H. Coste et D. Coudrin

CR en formation réduite aux PR et aux MCF HDR

Demande d'éméritat : Anne Gossot, UMRU D2IA

N. Jaëck présente le dossier. A. Gossot est professeure en études japonaises, et elle a pris sa retraite ce premier octobre : il s'agit donc d'une première demande. A. Gossot n'a pas de thèse sous sa direction, mais elle satisfait l'autre critère suffisant, à savoir faire état de projets de recherche : il est prévu dans le plan quinquennal de D2IA qu'elle coorganise une journée d'études sur « L'espace domestique comme espace scénographié dans le Japon ancien et les débuts de la modernité ». Elle a également une monographie en préparation, sur le processus de diffusion de la chaise dans la société japonaise entre 1870 et 1960. Par ailleurs, R. Castets fait état d'un vote unanime du conseil de D2IA pour que l'on accorde l'éméritat à A. Gossot, tant son activité demeure au cœur du projet scientifique de l'unité, et tant, dans une UR très sous-encadrée, les doctorants de japonais pourront bénéficier de son expertise et de ses réseaux. N. Jaëck propose donc que l'on accorde cet éméritat à A. Gossot, et cette décision est votée à l'unanimité.

Demandes de soutenances d'HDR

- Sabine DU CREST - CRHA - MCF UBM - Garant : Pascal BERTRAND, CRHA, UBM.

Sabine Crest est Maîtresse de Conférences en Histoire de l'art moderne depuis 1998 dans notre université. Il est intéressant de noter qu'avant d'opter pour la carrière universitaire et après des études en lettres classiques, elle a obtenu un diplôme de commissaire-priseur. Elle présente à notre CR un dossier de recherche très volumineux composé d'un rapport de synthèse sur son parcours universitaire (60 pages), d'un mémoire inédit de 213 pages intitulé « Une loge au théâtre du monde : Les espaces frontière des intérieurs européens à l'époque moderne », et d'une sélection d'une dizaine de ses travaux les plus significatifs, dans un CV général qui comprend 2 livres, 5 directions et 36 contributions à des ouvrages collectifs, et près de 10 articles dans des revues françaises ou internationales à comité de lecture, la plupart du temps en français, mais également en anglais et en italien. La qualité de sa recherche, nourrie d'approches pluridisciplinaires (les lettres depuis le début, et plus l'anthropologie), et dont le fil conducteur touche aux notions de transferts culturels, d'altérité et de culture matérielle, a été récompensée par 10 bourses de recherche à l'école française de Rome, par deux postes de professeure invitée, l'un à la Sapienza et l'autre à l'American Academy in Rome. Elle a également décroché en 2013 un programme ANR sur « Exogenèses. Objets-frontière dans l'art européen depuis 1500 ». La recommandation de Pascal Bertrand est élogieuse et souligne toute la qualité et l'originalité du travail de Sabine Du Crest, qui est mobilisée pour les comités de suivi de thèses du centre Pariset. Pour ce qui est de son implication dans les activités pédagogiques, elle a été responsable pendant 5 ans des échanges Erasmus pour l'histoire de l'art, et elle s'acquitte surtout de tâches d'enseignement très variées, pour les étudiants en histoire de l'art, en histoire, en agrégation d'arts plastiques et de musicologie, en littérature, en Master professionnalisant (histoire et législation des ventes aux enchères, muséographie). Elle a également organisé de nombreuses séances in situ, dans divers musées de Bordeaux, notamment. Elle a fondé en 2015 et continue de diriger la Collection « Objets frontière » chez Gangemi Editore, Rome. Pour toutes ces raisons, N. Jaëck propose que la Commission Recherche autorise S. Du Crest à soutenir dans son université qu'elle a tant contribué à faire rayonner, et cette décision est votée à l'unanimité.

- Lesley GRAHAM - LACES - MCF UB - Garante : Nathalie JAËCK, CLIMAS, UBM

Nathalie Jaëck est la garante de Lesley Graham, et a donc demandé à la directrice de l'ED, Béatrice Collignon, de lire et de présenter le dossier. Elle quitte la séance, le dossier est examiné en son absence, et le paragraphe qui suit est rédigé par B. Collignon.

Lesley Graham a soutenu sa thèse en études anglophones à l'Université Bordeaux 3 Montaigne en 1994 – « Les Voyageurs écossais en France au XIXe siècle : Image de la France, reflet de l'Ecosse » – après une formation initiale (Licence et Maîtrise) à l'Université d'Edinburgh, dans son pays d'origine, et un DEA d'études anglophones à Bordeaux 3. Elle est depuis 1997 MCF à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, aujourd'hui Université de Bordeaux. Son dossier de HDR, très bien présenté et organisé, se structure autour de ses travaux sur la vie, la carrière et l'œuvre de Robert Louis Stevenson en tant que figure emblématique des voyageurs écossais de la 2nde moitié du 19^e siècle. Elle est de longue date une spécialiste reconnue de ce champ de recherche, comme en témoigne sa fonction de Présidente de la Société Française d'Études Écossaises (depuis 2018) et ses responsabilités éditoriales (comité scientifique/de rédaction) pour deux revues internationales – de langue anglaise. Les recherches de Lesley Graham sont présentées dans trois volumes distincts : un recueil de publications regroupant une sélection d'une vingtaine d'articles et chapitres (la plupart en anglais) d'une part, une édition scientifique des essais de Stevenson de la période 1880-1894 jusqu'ici non rassemblés (*Uncollected Essays*) – un inédit d'environ 600 pages dont 200 d'introduction et notes à paraître en tant que 5^e volume (contrat signé) de l'ensemble *The Essays of Robert Louis Stevenson* en cours de publication aux Presses de l'Université d'Edinburgh – d'autre part, et un inédit de 100 pages, rédigé en anglais et intitulé *Margins and Movement in Scottish Literature with particular attention to the writing of Robert Louis Stevenson*. Ce texte présente, en trois temps, les concepts-clés par lesquels Lesley Graham travaille la question du voyage et des identités à travers Stevenson comme matériau principal (*Traces and Places, Margins and Movements, Pursuits*) et les propositions que cela lui permet de formuler. Le résumé en 4 pages de ce volume de synthèse, joint au dossier, est particulièrement stimulant intellectuellement.

Parallèlement à la conduite continue de travaux de recherche, Lesley Graham s'est fortement investie dans l'enseignement pour répondre au mieux aux attentes d'un poste principalement affecté à l'UFR de médecine, c'est-à-dire tourné vers l'enseignement de l'anglais « médical ». Il lui a fallu pour cela développer une nouvelle spécialisation, ce champ étant fort éloigné de celui de ses recherches. Elle a ainsi acquis, au fil des années, une double expertise. Elle s'est engagée dans plusieurs projets pédagogiques d'ampleur, au sein de l'UB et au-delà, au niveau national.

A la croisée de l'enseignement et de l'administration, et de la recherche et de l'administration, elle a assuré deux fonctions collectives de forte responsabilité : direction du département Lettres et Cultures de l'UB de 2014 à 2017, soit dans un moment complexe de mise en place de la nouvelle université fusionnée d'une part, direction-adjointe de l'UR LACES de 2015 à 2018, dans un moment également complexe puisque faisant immédiatement suite au départ de deux équipes internes du laboratoire. Elle a par ailleurs été impliquée dans plusieurs projets stratégiques (dont un Erasmus +). Son expérience du côté doctoral est certes limitée (3 comités de suivi de thèse et participation à un jury), mais on ne saurait le reprocher à une collègue affectée dans une université où la langue est au service des autres formations et non pas une formation en soi.

En conclusion, c'est un dossier d'une grande maturité et très équilibré que présente Mme Graham pour son Habilitation à Diriger des Recherches, qui s'appuie sur une carrière longue aux engagements multiples. Il bénéficie en outre du soutien très fort et très argumenté de sa garante, Nathalie Jaëck. Pour l'ensemble de ces raisons, Béatrice Collignon propose avec toute sa conviction que la Commission accorde à Lesley Graham l'autorisation de soutenir son Habilitation à Diriger des Recherches dans notre université, proposition votée à l'unanimité.

- Aurélie LABORDE - MICA - MCF UBM - Garante : Valérie CARAYOL, MICA, UBM

Aurélie Laborde enseigne depuis 1999 à l'UBM, comme allocataire doctorale, ATER, puis à partir de 2003 comme Maître de Conférences, au département ISIC, et elle est rattachée au MICA. C'est un dossier extrêmement bien équilibré qu'elle soumet à la Commission Recherche, un dossier qui se caractérise par l'intérêt d'Aurélie Laborde pour la fertilisation des pratiques sociales par la recherche et l'usage social des résultats de la recherche. L'ensemble de ses travaux s'articulent

autour d'un socle commun : les mutations sociales et organisationnelles associées au développement des dispositifs numériques de communication. Elle mobilise la dimension socio-politique et idéologique des pratiques de la communication, enrichie des apports internationaux du courant des *Organizational Dark Side Studies*, sur la face dite obscure ou occultée des questions organisationnelles. Elle analyse notamment les « violences numériques ordinaires » en contexte de travail, et les non-usages d'internet et la fracture numérique au début des années 2000. Le dossier se compose de deux volumes, le premier retraçant le parcours de la candidate, et le second étant un recueil de plus de 250 pages qui comprend 20 articles ou chapitres d'ouvrages, assez souvent du travail collectif, dans des revues nationales et internationales à comité de lecture, parfois en anglais. Il n'est pas fait état de travail inédit, mais A. Laborde a à son actif, en plus des articles, la direction de plusieurs ouvrages collectifs, la coordination de numéros de revues ; elle est directrice éditoriale depuis 2017 de la revue *Communication et organisations*. Elle a dirigé trois projets de recherche financés dont deux projets régionaux et un axe de projet européen Feder. Elle a également une petite expérience de l'encadrement doctorale, avec une thèse co-encadrée, la participation à un jury de thèse et à un comité de suivi. Son rayonnement tant universitaire qu'auprès de la société civile est grand, et elle a été invitée à donner de nombreuses conférences ; elle a également publié plusieurs livres blancs de la recherche, corédigés avec des professionnels et à destination des professionnels. Cette intense activité de recherche n'a jamais été au détriment de son implication dans l'enseignement et dans les tâches administratives, que ce soit à l'ISIC, ou sur le plan national puisqu'elle a été administratrice de la société savante de la discipline pendant deux mandats. Elle a été sans discontinuer responsable de filières, responsable de Masters, et pour le présent contrat, elle est responsable de la mention « Communication des organisations » de l'ISIC. Comme le conclut Valérie Carayol, qui souligne en plus les qualités personnelles de la candidate, une collègue « bienveillante et attentive aux autres », ce dossier répond de manière pleinement aux critères de l'HDR, et N. Jaëck a donc le grand plaisir de proposer que la CR accorde à Aurélie Laborde l'autorisation de la soutenir dans notre université : cette autorisation est votée à l'unanimité.

- Jean-Marc SERME - HCTI - MCF Université de Bretagne Occidentale - Garant : Lionel LARRE, CLIMAS, UBM

Jean-Marc SERME sollicite depuis l'Université de Bretagne Occidentale Lionel Larré, spécialiste, comme lui, des littératures autochtones et des peuples amérindiens. Il y est MCF en 11^{ème} section, et a soutenu sa thèse en 2000 à l'université Lumières Lyon II sur « Andrew Jackson : l'homme privé dans sa correspondance, 1767-1845 ». Après y avoir été PRAG pendant trois ans, il est recruté comme MCF à l'UBO en 2001. Le dossier se compose de trois volumes : un recueil de 14 articles, dont une grosse moitié publiés en anglais, dans des revues internationales à comité de lecture pour certains ; un document de synthèse qui retrace comme il convient en 11^{ème} section son parcours et sa carrière et un inédit sur « Futurités hawaïennes au XXI^{ème} siècle : le mouvement de souveraineté au prisme de la revitalisation linguistique. » Après avoir, dans un premier temps de sa carrière, exploré les problèmes environnementaux qui affectaient les tribus du nord-est de l'Oklahoma ainsi que leurs mobilisations politiques contre les différentes formes de discriminations qu'ils subissaient, il a en 2019 largement orienté son travail sur la situation des autochtones de l'archipel d'Hawaii, qui ont lancé dans les années 1970 un grand mouvement de renaissance culturelle, et de revitalisation de la langue hawaïenne et du système d'éducation qui la porte depuis 1984. Dans son inédit, il explore surtout la réécriture de l'histoire hawaïenne par de nouvelles générations d'universitaires et d'activistes hawaïens, et le réseau universitaire qui œuvre à définir une épistémologie autochtone. Dans sa lettre de garant, L. Larré insiste sur le fait que le dossier de recherche de J.-M. Serme présente « une grande cohérence thématique » tout en « manifestant une évolution épistémologique qui est à mettre au crédit du chercheur ». J.-M. Serme peut également faire état d'une belle activité dans le domaine de l'animation de la recherche puisqu'il a organisé ou coorganisé 8 journées d'étude ; il fait également partie d'un comité de suivi de thèse. Ce volet

scientifique du dossier, est complété par la part prise par J.-M. Serme dans les responsabilités collectives de son université et dans son implication pédagogique. Il a exercé par deux fois le mandat chronophage de responsable du département d'anglais à l'UBO, de 2012 à 2014 puis de 2018 à 2020, il s'implique également depuis 2018 dans un projet interne à l'UBO avec le SCD pour rendre plus visibles les collections amérindiennes de la BU et constituer un catalogue des publications des autochtones américains. Le dossier semble donc convenir à N. Jaëck pour que soit proposé à J.-M. Serme de soutenir son HDR dans notre université : comme notre président le souligne, les études autochtones ont bien besoin de voir leurs cadres renforcés, et J.-M. Serme pourra venir avantageusement apporter ses compétences à la communauté. Cette autorisation est votée à l'unanimité.

CR Plénière.

B. Collignon souhaite faire l'annonce de deux conférences : celle d'une professeure invitée UBM, Huyen Thài Nguyen (MCF Université de Hanoi) pour l'École doctorale le mercredi 26 octobre, de 10h à 12h à la Maison des Suds, et celle d'un professeur invité par l'UMR Passages, Tim Ingold (prof. émérite University of Aberdeen), qui animera une discussion ouverte autour des pratiques et expérimentations d'enseignement, discussion à laquelle les collègues des autres labos sont très bienvenus, le vendredi 28, 10h-12h, salle des thèses (Maison de la recherche).

1. Validation du PV de la CR du 22 septembre 2022 : le PV est voté à l'unanimité.
2. Le SCD et la recherche

D. Coudrin et H. Coste viennent évoquer 3 questions en CR, et le powerpoint en annexe 1 de ce PV détaille la présentation de chaque point.

- Les possibilités d'accompagnement du SCD sur les projets de recherche
- L'existence d'un temps de dialogue annuel avec chaque unité de recherche sur ses besoins documentaires. C'est l'occasion de rencontrer Delphine Coudrin, la nouvelle responsable du département de la politique documentaire depuis cette rentrée.
- La présentation des services rendus par les nouveaux espaces des 3 bibliothèques de l'université qui sortiront du chantier de l'Opération campus. C'est l'occasion de rencontrer Hélène Coste, directrice adjointe du service et qui gère le département des publics.

N. Jaëck remercie les collègues et la discussion s'engage.

B. Collignon demande s'il y aura une ou plusieurs salles dédiées aux doctorants – et H. Coste lui répond que non, mais qu'ils peuvent réserver une place comme tous les autres étudiants, ou des salles individuelles ou collectives qui peuvent les intéresser. B. Collignon demande s'il y aura des casiers, où les gens pourront laisser leurs affaires, y compris plusieurs jours – c'est bien prévu, les casiers vont arriver, mais on a plutôt envisagé de les ouvrir chaque soir. H. Coste dit que l'on pourra peut-être envisager de réserver les salles individuelles plusieurs jours d'affilée, et de laisser les doctorants y laisser leurs affaires, en fermant les pièces le soir. O. Devillers confirme l'utilité des casiers, en se basant sur son expérience de la bibliothèque Robert Etienne, où ils étaient bien utilisés.

O. Le Deuff demande si, pour le recrutement des ingénieurs d'étude qui travaillent au SCD, des enseignants compétents dans le domaine pourraient être associés à la constitution des profils de postes ; divers membres de la CR soulignent combien il est important d'avoir des bibliothécaires dédiés à une discipline, comme c'est souvent le cas dans les UMR. H. Coste

répond que c'est effectivement une piste de développement, et rappelle aussi que plusieurs bibliothécaires sont capables de répondre à des besoins très spécialisés.

3. Validation des rapporteurs pour la PSE 1

N. Jaëck rappelle le contexte pour que les évaluateurs aient les données nécessaires. Pour cette campagne de PSE 1, le pôle « Projets et partenariats » ainsi que Sylvie Maleret (c'est elle qui reçoit les dossiers colloques maintenant, et elle a créé une adresse générique pour l'occasion : colloques-direction@u-bordeaux-montaigne.fr) ont reçu 17 dossiers PSE (4 projets, 10 colloques avec cofinancement région, 3 sans cofinancement région). N. Jaëck et V. Biélenda ont attribué des rapporteurs selon les règles d'équilibre votées par cette CR, et N. Jaëck propose donc cette liste aux membres de la commission : elle est votée après les quelques ajustements souhaités.

Il y a deux sessions PSE dans l'année, pour une somme totale à attribuer de **77 000 euros** (47 000 pour les colloques, les AAP et les publications, 20 000 pour les projets SAPS et 10 000 pour les projets internationaux).

- La PSE 1 concerne :
 - Les colloques avec co-financement Région
 - Les colloques sans cofinancement Région
 - Les projets (« normaux », SAPS, internationaux)
- La PSE 2 concerne :
 - Les colloques sans cofinancement Région
 - Les projets (« normaux », SAPS, internationaux)
 - Les publications
- Il y a deux autres séances d'attribution en 2022-2023 :
 - Une séance de validation scientifique et du co-financement « établissement » des projets Région
 - Une séance d'attribution de fonds pour les revues, tous les deux ans et qui attribue les fonds pour deux ans (22 500 euros)

Pour cette session, le pôle projets et partenariats et S. Maleret ont donc reçu :

- 4 projets (1 international/3 nationaux) pour une demande totale de 4 550 euros
- 3 colloques sans cofinancement Région pour une demande totale de 4 500 euros
- 11 colloques avec cofinancement Région pour une demande totale de 15 500 euros

Ce qui nous fait un total de **18 dossiers** pour une demande globale de **24 550 euros** et une enveloppe théorique disponible de **38 500 euros** (23 500 colloques/projets nationaux + 10 000 projets SAPS + 5 000 projets internationaux). Ces montants correspondent à 50% de l'enveloppe annuelle prévue au budget. Nous sommes donc dans l'enveloppe, largement, et c'est dans ce contexte favorable que les évaluateurs sont placés pour évaluer. B. Collignon demande si dans ce contexte, il ne serait pas possible de relever un peu les plafonds, comme elle l'avait demandé l'année passée – elle ne sait plus si on l'avait fait finalement. N. Jaëck lui répond qu'on l'avait effectivement fait, avec une formulation qui conservait le cadre nécessaire du plafond, « sauf exception ». On convient que si les évaluateurs voient que les porteurs ont besoin de davantage, et ont fait comme le formule P. Beylot des demandes « trop modestes », ils peuvent le signaler et proposer une augmentation.

Les membres de la CR se font préciser les éléments de calendrier : en apprenant que les évaluations doivent être remises le 7 novembre, certains jugent le délai trop court. N. Jaëck suggère que l'on conserve ce délai, « sauf exception » là encore : la plupart des évaluateurs ont un seul dossier et, 11 novembre oblige, le pôle aura peu de temps pour travailler. Elle propose que les évaluateurs envoient leurs rapports dès que possible, et que si certains ne peuvent tenir le délai, ils en préviennent le pôle. P. Beylot se fait confirmer que c'est lors de la séance du 17 novembre que l'on attribuera les fonds et qu'éventuellement on pourra proposer une somme plus conséquente : tel est bien le cas. On précise également le calendrier pour la seconde session : les déclarations d'intention doivent se faire le 12 décembre et les dossiers doivent être déposés le 16 janvier.

4. PIA 4 Excellences/SAPS

Comme elle l'a développé dans un mail adressé à toute la communauté des enseignants et des chercheurs, N. Jaëck rappelle que notre dossier PIA a été refusé par le jury international constitué par l'ANR. Les recommandations qui sont faites pour un éventuel re-dépôt (la date limite devrait être portée à la fin janvier) sont les suivantes (et le rapport complet est en annexe) : se rapprocher des autres établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche, et singulièrement et explicitement de l'UB, et resserrer les disciplines concernées sur nos champs d'excellence, pour affiner la stratégie. La question se posait donc de savoir si nous pouvions, et si nous souhaitions, dans ces conditions, déposer de nouveau un dossier modifié à la troisième et dernière vague.

L'équipe politique en a discuté, et ont aussi été proposées deux réunions publiques auxquelles ont participé les collègues impliqués dans le PIA MUSTT. En amont, N. Jaëck a consulté l'UPPA, l'Université de la Rochelle, et de manière cruciale l'UB et le CNRS, pour évoquer la possibilité d'une collaboration. L'UPPA et l'Université de la Rochelle, intéressées par le projet, nous ont dit qu'elles ne pouvaient pas disperser leurs forces ; l'UB, par l'intermédiaire de P. Moretto qui a relayé la position du président Dean Lewis, nous a indiqué qu'elle n'envisageait pas cette possibilité. Il est donc impossible de faire sauter ce verrou du rapport. Par ailleurs et surtout, ce PIA reposait précisément sur ce que nous considérons comme l'exploitation des atouts de notre identité ALLSHS : c'est l'embarquement de toute la communauté interdisciplinaire des SHS dans ces formats de recherche et de pédagogie qui privilégient l'intervention des Humanités dans la cité qui caractérise ce PIA. Nous avons pourtant essayé, lors de la première réunion publique, de cibler des champs qui auraient permis d'inclure beaucoup de monde, et nous avons envisagé deux axes d'intervention prioritaires, basés sur les forces les plus vives du PIA – les sciences archéologiques et les arts et humanités numériques. Une rencontre avec le CNRS et une discussion avec d'autres établissements SHS également refusés (c'est-à-dire tous, parfois deux fois, comme Condorcet et l'Université Paris Lumière, sauf Sciences Po et Paris 1 Panthéon Sorbonne), a renforcé l'analyse politique que nous sommes conduits à faire – ce PIA 4 « Excellences », non plus que les PEPR (pour lesquels aucune université de SHS n'est lauréate), ne sait quoi faire des SHS, et d'autre part, on continue à nous tenir une forme de rigueur de la non-fusion avec l'UB (les mêmes remarques ont, d'ailleurs, été faites au PIA déposé par l'université Paul Valéry). Nous avons donc décidé de ne pas redéposer ce dossier, face à cet échec que nous ne voyons pas comment contourner, cette fois.

Pour autant, ce travail lancé sur les SAPS, très récent et donc sans doute encore peu mature, trop peu basé sur de l'acquis, va être poursuivi. Pour continuer à soutenir la vision de l'université qui était développée dans notre PIA, nous allons essayer de le convertir d'au moins deux façons, et de faire fructifier le travail entrepris pour pouvoir financer les bonnes idées qui avaient émergé : le dépôt d'un dossier pour obtenir de label SAPS, dossier dont Caroline Lemaou a désormais la charge, et la reconversion de certaines actions en projets Région, voire en projets ANR, avec l'aide

du Pôle Projets et Partenariats. Il ne s'agit pas de présenter cet échec comme un succès, mais de trouver d'autres moyens de faire financer les actions auxquelles nous tenons.

C. Brun prend la parole pour englober dans l'analyse le rapport ANR sur le PIA et le rapport HCERES sur notre établissement. Il souligne que ces différentes évaluations qui concernent notre établissement, ou les projets qu'il dépose, soulignent tous la même chose : le manque de stratégie y apparaît chaque fois, le manque d'identité, le caractère trop général des projets. On ne peut pas s'abriter derrière le fait qu'il y aurait un complot de toutes ces instances d'évaluation contre nous, ou que toutes les universités SHS seraient mises à la même enseigne ; il faudrait gagner en maturité, prendre notre part de responsabilité et voir ce que nous ne faisons pas correctement – alors que la lettre du président Larré en réponse au rapport HCERES de l'établissement considère qu'il faut continuer exactement comme ça. Elle ne prend aucunement la mesure des critiques, ne suscite aucune remise en question, et le président réagit d'ailleurs pareil en CA ou ailleurs quand on lui fait les mêmes remarques : il assène qu'il n'y a pas d'excellence à chercher, qu'on revendique à UBM de ne pas avoir de priorité et de donner la même chose à tout le monde sans hiérarchiser. C. Brun ajoute que nous avons peut-être, collectivement en SHS, une conception des SHS qui n'est plus partagée, et qui demande peut-être à être révisée. Il est gêné que l'on s'obstine ainsi face aux critiques qui viennent de partout, et blessé par la vision très négative de notre établissement qui nous est renvoyée.

N. Jaëck lui répond qu'elle n'a à aucun moment dit – et elle ne le pense pas non plus – que nous n'avons rien à nous reprocher. Elle pense que, pour comprendre ce refus du PIA qui était l'objet de la présentation, il est important de le mettre en contexte, pour évaluer précisément l'attente, et pour prendre acte que, de fait, nous ne proposons pas les choses que l'on attend de nous, et que cela doit nous interroger. Elle ajoute qu'elle partage l'idée que ces refus fragilisent les communautés et les gouvernances, et sont bien difficiles à recevoir, pour qui a notre université à cœur. Pour autant, elle souhaite répondre à une critique que, depuis le début du mandat de L. Larré, elle entend répéter à propos de la recherche (et que certains de nos collègues ont d'ailleurs relayé auprès du HCERES lors de la visite d'établissement) : nous n'aurions aucune stratégie recherche, aucune structuration scientifique, aucune priorité. Elle n'est pas d'accord avec cette opinion. Son équipe n'a effectivement pas fait le choix d'axes « prioritaires », et estime que cette notion de priorité n'est pas propice à la collaboration pluridisciplinaire qui nous caractérise largement. Pour autant, elle a bien œuvré à la structuration de champs stratégiques – à la fois de nos champs d'excellence reconnus, et de groupes pluridisciplinaires émergents, coconstruits avec la communauté. Pour répondre précisément et dire ce que l'équipe pense avoir structuré, et comment, elle montre une diapositive issue du powerpoint de présentation pour une discussion sur le contrat qu'elle est allée faire à la DGRI, avec L. Larré, A. Lampropoulos, C. Lemaot, K. le Coz-Thouvais, et en présence d'E. Kajfasz. Cette diapositive est la suivante et résume les grandes lignes de la structuration de la recherche qu'elle pense soutenir – et qui dément aussi ce qui ressemble pour elle à un procès en isolement. Elle affiche la diapositive qui était intitulée « Stratégie scientifique et partenariats », et se présentait ainsi.

- Priorités scientifiques ancrées dans des collaborations avec les partenaires scientifiques et institutionnels et reconnues comme des champs d'excellence :
 - Sciences archéologiques – UB, CNRS
 - Plurilinguisme et sciences cognitives : IKER (CNRS, UPPA), CLLE Montaigne (CNRS, Toulouse Jean Jaurès), MSHBx (CNRS, UB)
 - Francophonie – Région et ESR régionaux
- Groupes de travail émergents :
 - Les Afriques
 - GER (Guerres, Espaces, Représentations)

- Montaigne@table (food studies)
- BIG (Bordeaux Interdisciplinaire Genre)
- Noter le lien avec les choix stratégiques de l'Université Européenne

La DGRI a bien noté cette structuration, et K. Le Coz-Thouvais ajoute qu'ils en ont été satisfaits, et que la réception n'a pas du tout été du même ordre, ni sur le même ton, que ceux du rapport HCERES (N. Jaëck ajoute d'ailleurs que la synthèse spécifiquement « Recherche » du HCERES, qu'elle présentera et que nous discuterons à côté du rapport général à la CR de décembre, est-elle aussi beaucoup plus positive).

C. Brun demande à quel moment cette structuration transparait, comment est-ce qu'elle se manifeste concrètement, dans la PSE ou dans la sélection des professeurs invités, par exemple ? On ne voit pas de manière explicite les axes portés par l'établissement, et on est nombreux à être blessés et insultés par ces refus successifs, et à avoir honte des réponses qu'on y apporte. Il ajoute qu'il n'y a eu aucune discussion, aucune co-construction, aucun débat public ni dans les instances sur le contrat – au-delà d'une version trop générale présentée au CA et en CAC.

N. Jaëck répond que les CPER soutenus par cette équipe et la précédente sont précisément les sciences archéologiques et la MSHBx, porteuse du projet sur le plurilinguisme ; que la PSE fait apparaître un soutien fort, un forfait supplémentaire à la dotation des unités, pour Archéosciences et pour Ausonius, une cotisation à la Fédération des sciences archéologiques ; qu'une ligne spécifique a été ouverte pour les programmes émergents ; que le programme scientifique de la MSHBx se voit financée à hauteur de 60 000 euros par UBM. K. Le Coz-Thouvais ajoute que nous sommes en attente du retour du ministère, et qu'il est donc normal qu'il n'y ait pas eu de communication : pour 2022-2027, le ministère semble vouloir privilégier un format plus ramassé du contrat, et également changer de méthodologie – faire disparaître le DSG par exemple. Des réunions publiques sont programmées, une en novembre et une en décembre, et l'établissement espère à ce moment-là en savoir plus sur le format attendu. Elle souligne également que lors de la visite à la DGRI, les propositions de l'UBM en matière de structuration de la recherche ont été reçues avec beaucoup d'intérêt.

A. Lampropoulos ajoute qu'il y a une articulation cohérente entre ces priorités travaillées par la recherche et les axes que notre université porte pour l'université européenne. Pour les 4 programmes émergents, il est également un peu tôt pour proposer des ciblage financiers : il faut leur laisser le temps de se développer.

M.-C. Gonzalez Scavino dit que ces rapports sont douloureux, mais qu'ils sont intéressants parce qu'ils nous donnent l'opportunité de repenser certaines pratiques, et de mieux concerter et co-construire. Elle regrette qu'il n'y ait pas assez de concertation : par exemple, la NOF n'a pas été présentée et discutée en CR. Elle ajoute qu'il serait bien qu'en dehors du traitement nécessaire des affaires courantes, la CR soit également un lieu d'élaboration politique et que des sujets de fond y soient discutés plus souvent, même s'ils sont polémiques : il est bon que les conseils soient des lieux de débat. N. Jaëck est absolument d'accord avec ça, et c'est ce qu'elle essaie de faire – avec les formations ou la présentation de l'échec du PIA, par exemple, ce jour, ou avec la discussion du rapport et du contrat, à la CR de décembre. Elle précise aussi que la NOF a été présentée et discutée au CAC qui, du fait de l'articulation recherche/formation qui le caractérise, semblait le bon périmètre.

5. Formations

Face aux demandes de nombreux collègues, qui soulignent qu'il n'y a pas assez, pas beaucoup de formations centrées sur les besoins des enseignants et des enseignants-chercheurs, N. Jaëck a pensé qu'il serait bien de demander à la communauté quelles formations seraient souhaitées, afin qu'elle puisse porter cette demande. Anique Posthumus, en charge des formations pour les enseignants à la DRH, a fourni la liste suivante des formations collectives qui existent déjà, et qui sont également destinées aux enseignants-chercheurs :

- Dispositif de formation pour les nouveaux Maîtres de Conférences
- Formation juridique sur le disciplinaire à destination des Directeurs d'UFR, d'Instituts et de Départements
- Ateliers thématiques : management, résolution de conflits, QVT (déployée en 2022 auprès des Directeurs d'UFR et Instituts et adjoints)
- Formations numériques : e-campus, zoom
- Biblio(s)+
- Formations bureautiques
- Atelier Données de la recherche ; Atelier Science ouverte
- Gestion du stress et QVT
- Apprendre à mieux s'organiser et gérer son temps
- Cours de langues (différents niveaux proposés)
- Ateliers sur les valeurs de la République, la laïcité : formation à venir
- Agilité émotionnelle : formation à venir
- Tableaux de bord : formation à venir

N. Jaëck a également consulté l'équipe politique pour faire un premier tour des besoins, et trois grands types de formations souhaitées ont émergé :

- **Des formations sur des outils informatiques :**
- Analyse statistique de corpus textuels (par exemple, logiciel libre Iramuteq)
- Visualisation de corpus de données (par exemple, logiciel Gephi)
- Création de bases de données par les chercheurs : maîtrise de logiciels type access, Heurist
- Logiciels de textométrie ; logiciels d'analyse lexicométrique/lexicographique
- Cartographie par ordinateur

- **Des formations qui ont trait à la valorisation :**

Chaîne YouTube, The Conversation, Podcast, Prise de son, d'images, pour des interviews, Carnet de recherche Hypothèses.org

- **Une Formation pour les DU**

Au budget, au fonctionnement de l'université, à la gestion des relations humaines

Elle ajoute que les collègues aimeraient bénéficier de formations, mais seraient aussi tout à fait disposés à les dispenser eux-mêmes quand ils ont des compétences qu'ils peuvent partager – on pourrait alors envisager que cela pourrait donner droit à des heures complémentaires ou même que ces heures de formation soient comptées dans leur service.

O. Le Deuff signale la piste de l'URFIST, qui propose déjà de très nombreuses de ces formations, notamment celles aux outils informatiques : on pourrait les solliciter et mutualiser nos forces. N. Jaëck connaît mal le catalogue et le fonctionnement de l'URFIST, dont elle sait pourtant que la formation de l'ED y a recours – elle pense que les collègues sont peut-être aussi peu informés

qu'elle, et elle suggère de demander à l'URFIST de venir faire une présentation à l'université : O. le Deuff pense que c'est une bonne idée, et la mettra en contact avec Raphaëlle Bats, la présidente. Il pense également qu'il serait bon de faire en interne un recensement de qui fait quoi et R. Estève abonde : il y a beaucoup de ressources en interne, des formations à l'ED auxquelles les EC peuvent se joindre, des collègues qui proposent déjà des formations – lui-même à la lexicométrie notamment. Il relaie également les propositions de B. Collignon qui a dû partir : une demande de formation pour les DU, une demande de formation des candidats HDR au métier de directeurs de thèses – dont on se dit qu'elle pourrait être étendue à tous les directeurs, tant la pratique en la matière est empirique et peu partagée, une demande de formation au montage et à la conduite de projets. Tout le monde pense que cette dernière proposition est essentielle.

M.-C. Lipani signale qu'il y a à l'IJBA des spécialistes du podcast, de la vidéo, qui pourraient être sollicités. Quant à The conversation, elle va proposer dans le cadre de la MSHBx deux ateliers autour de l'écriture journalistique. Elle anime également une formation à l'ED, et peut bien sûr en faire plus pour les EC. Elle rappelle son envie de monter un club des auteurs et des autrices UBM.

M.-C. Gonzalez Scavino aimerait une formation au découpage et au montage de séquences, dans une vidéo.

O. Le Deuff mentionne « Cosma », un logiciel de visualisation libre et open source qui permet de créer des représentations interactives de graphes documentaires. Il a été conçu au sein du programme ANR HyperOlet à l'initiative d'Arthur Perret, dans le cadre de sa thèse. Il a été développé par Guillaume Brioudes, étudiant en master Humanités numériques, durant ses stages au laboratoire MICA. L'équipe du logiciel réunit également Olivier Le Deuff, Clément Borel et David Pucheu. Cosma fait suite à un premier projet d'outil mené par Olivier Le Deuff, l'Oletosphère." On peut voir des éléments complémentaires sur le site <https://cosma.graphlab.fr/> et un exemple de ce qu'on peut faire avec COSMA avec ce travail en work in progress dans le cadre du projet région ALGOJ <http://www.culturedel.info/cosmoscope.html>. Historiquement, le logiciel de base était l'otletosphère qui représente le réseau du père de la documentation Paul Otlet, <https://hyperotlet.huma-num.fr/otletosphere/>

M.-C. Lipani aimerait aussi qu'en lien avec l'espace santé étudiants, puisse être dispensée aux EC une formation aux premiers secours en santé mentale. F. Hoffmann dit que cette formation existe déjà, mais qu'elle est prise d'assaut, et qu'on adresse des demandes récurrentes à l'espace santé étudiants, tant la détresse est grande.

V. Giacomotto signale que parfois, plutôt que d'être plusieurs à demander au service RH à aller suivre des formations individuelles, il est moins coûteux de faire venir un formateur. Un recensement des besoins est donc utile, et N. Jaëck conclut en invitant les collègues à faire remonter leurs besoins à la suite de cette discussion.

6. Proposition de Trina Robbins pour un *honoris causa*

Cette proposition émane de Jean-Paul Gabilliet, PR en études américaines et qui a également monté à UBM le Master « Bande-dessinée ».

Née à Brooklyn en 1938, Trina Robbins est une autrice de bande dessinée, historienne de la bande dessinée et militante féministe américaine. Elle a été parmi les premières femmes bédéistes dans la mouvance des comics underground américains durant les années 1960 et 1970. A partir de 1969, elle s'est imposée comme la cheffe de file des autrices de bande dessinée underground et plus

largement du segment féministe de ce secteur au travers du collectif 'Wimmen's Comix' actif tout au long des années 1970 et 1980.

A partir de 1983, avec l'ouvrage intitulé *Women and the Comics*, elle entama une seconde carrière comme historienne des créatrices de bande dessinée aux Etats-Unis. En quarante ans, elle a rédigé quinze ouvrages qui ont permis la (re)découverte des femmes bédéistes depuis la fin du XIXe siècle, dont la production et l'impact avaient été le plus souvent occultés dans l'historiographie de la bande dessinée américaine depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

A la croisée de la légitimation de la bande dessinée et de la prise de conscience du rôle des femmes dans la production culturelle, Trina Robbins est une personnalité sans équivalent(e) dans l'histoire culturelle étatsunienne contemporaine.

N. Jaëck propose donc cette candidature à la CR, qui la valide à l'unanimité – O. Le Deuff demande quel est le processus, il suppose que l'on vérifie qu'il n'y a rien de gênant dans les candidatures. N. Jaëck explique qu'effectivement, l'équipe a vérifié que les valeurs défendues par Trina Robbins lui étaient compatibles, puis la candidature est soumise au CA et ensuite au Ministère des affaires étrangères. On prévoit la cérémonie au mois de septembre, pendant le festival de bande-dessinée de Bordeaux qui se développe, le festival « Gribouillis ».

La CR se termine à 16h30.

Fait à Pessac, le 24/10/22
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.



Politique documentaire de la recherche Accompagnement – Ressources - Lieux

Hélène Coste – Delphine Coudrin - Grégory Miura
Service commun de la documentation
Octobre 2022





Une fonction au service de l'université et de ses missions

L'article L123-3 du Code de l'éducation présentant les missions du service public de l'enseignement supérieur est précisé pour son service documentaire dans la partie réglementaire :

Livre VII : Les établissements d'enseignement supérieur

Titre Ier : Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

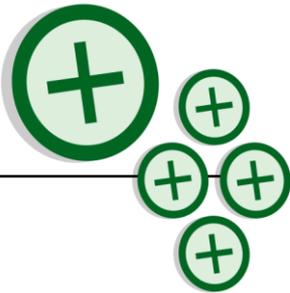
Chapitre IV : Les services communs

Section 4 : Les bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs

Article D714-29

Les missions des bibliothécaires au service de la recherche

- Le service commun de documentation est constitué des personnels qui mettent en œuvre la **politique documentaire de l'établissement**.
- Il contribue **aux activités de recherche des établissements**. Il organise l'accueil, les espaces de travail et de consultation. Il acquiert, signale, gère et communique les documents et ressources d'informations sur tout support.
- Il développe les ressources documentaires numériques, contribue à leur production et favorise leur usage. Il participe **au développement de l'information scientifique et technique** notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques.
- Il participe à l'intention des utilisateurs, **à la recherche sur ces différentes ressources**. Il favorise par l'action documentaire et l'adaptation des services **toute initiative dans le domaine de la recherche**.
- Il forme les utilisateurs à **un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information**.



Accompagnement des projets de recherche dès la phase d'élaboration

- Acquisition et utilisation de documentation
- Numérisation de documents et/ou fourniture de documents numérisés
- Indexation de corpus documentaire, collecte et gestion des métadonnées et des identifiants
- Conseil et appui en matière de bibliothèques numériques et corpus: hébergement, structuration, fonctionnalités, mise en œuvre
- Rendez-vous documentaires personnalisés, démonstrations d'outils et de plateformes, information sur l'écosystème des publications et des données
- Accompagnement sur le libre accès aux publications ou aux données de recherche

Une équipe disponible pour contribuer au montage et à la réussite de vos projets avec la coordination de la Direction de la recherche



Adapter et enrichir les ressources documentaires en lien étroit avec les axes et les projets scientifiques

- A l'image de la qualité du travail mené **pour le volet documentaire du projet Dialogue Stratégique de Gestion pour l'année 2021** sur la restructuration de la recherche
- 94 000 € engagés au total (DSG + ColEx Persée + moyens de la dotation annuelle + crédits DR – Ausonius IUF V. Fromentin)
 - Pour mémoire l'université dépense entre 350 000 et 380 000 € par an pour des besoins de recherche

Des temps d'échanges à la vertu inestimable pour jauger sur le plan documentaire des besoins de la recherche en train de se faire

- Une illustration des limites de nos moyens pour pouvoir s'adapter rapidement aux inflexions de l'activité scientifique
- Un paysage éditorial présentant des contraintes au regard de nos besoins



Conservation et diffusion du patrimoine scientifique de l'établissement

- Le Service Commun de la Documentation a en charge la conservation, la diffusion et l'indexation d'une part de la production scientifique de l'établissement :
 - Thèses soutenues dans l'établissement : collection de 2800 thèses de 1840 à 2022, dont plus de la moitié numérisée
 - Mémoires, imprimées et numériques
 - Publications scientifiques déposées sur HAL

Une vision étendue du patrimoine scientifique, tous supports confondus, pour une diffusion ouverte

- Collections cartographiques (don de la Société de Géographie)
- Archives des revues scientifiques publiées à l'Université Bordeaux Montaigne
- Fonds photographiques témoignant de la pédagogie par l'image et de l'histoire de l'université
- Fonds d'archives scientifiques : Jean-Auguste Brutails, Pierre Paris, FG Pariset...
- Fonds rares : moulages, ouvrages patrimoniaux

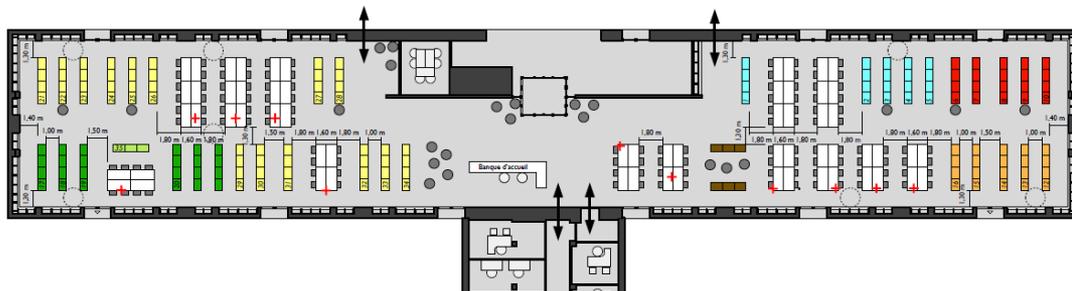


Volet documentaire du projet immobilier de l'université, un atout pour la recherche

- Accueil d'événements scientifiques, professionnels et grand public
- Salles de cours, de travail et de rdvs réservables et mutualisables avec le service des bibliothécaires
- Révision de la politique d'horaires d'accueil
- Points de rencontre lisibles des bibliothécaires responsables de vos disciplines et sujets de recherche respectifs

Bibliothèque Lettres et sciences humaines (BLSH)



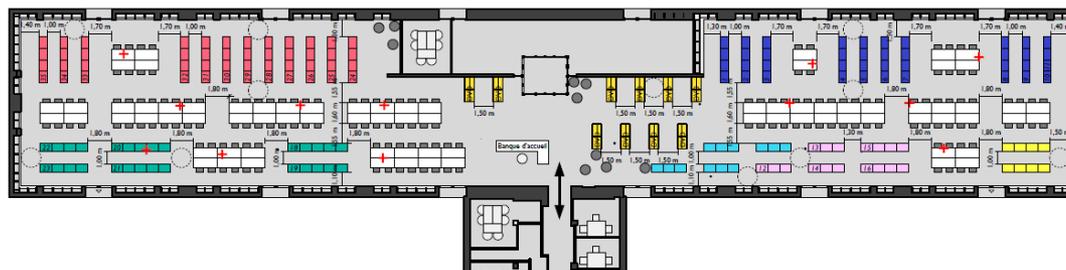


- Collections Nord:**
- Histoire
 - Urbanisme
 - Géographie
 - Reves géographie
 - Murs : budé, sources histoire pénière et manuels
- Collections Sud:**
- Langues et littératures classiques
 - Religions
 - Histoire ancienne
 - Reves histoire
 - Murs : histoire et géographie

Places assises estimées (dont 6 places informatiques) :

147

- Chaises tables de consultation
- Assises confortables
- Attentes électriques existantes



DESURB - AMO MOBILIER

Université Bordeaux Montaigne - BUDL

Niveau R+2 - 1er étage

Plan implantation rayonnages - tables de consultation - assises - Proposition Juillet 2022

Collections Nord :

- Philosophie
- Arts
- Murs : philosophie et arts

Collections Sud :

- Sciences de l'Information / Sciences sociales / Sciences de l'éducation
- Cinéma
- Théâtre
- Musique
- Murs : vie de l'étudiant, gestion des organisations et photographie

DVD

Places assises estimées (dont 12 places informatiques) :

166

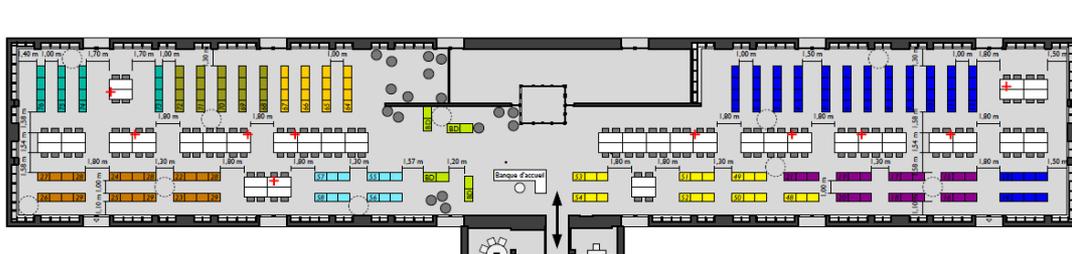
- Chaises tables de consultation
- Assises confortables
- Attentes électriques existantes

DESURB - AMO MOBILIER

Université Bordeaux Montaigne - BUDL

Niveau R+4 - 2ème étage

Plan implantation rayonnages - tables de consultation - assises - Proposition Juillet 2022



Collections Nord :

- Littérature générale et comparée
- Littérature allemande et scandinave
- Littérature italienne, roumaine, espagnole et portugaise
- Littérature autres rayons
- Langues étrangères
- Murs : littérature anglophone, ibérique et lusophone

Collections Sud :

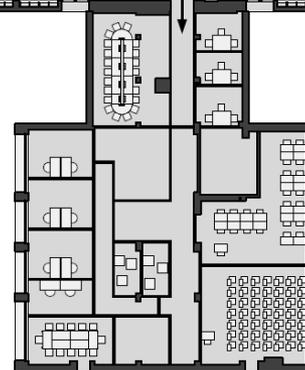
- Littérature anglaise et américaine
- Littérature française
- Linguistique générale et langue
- Murs : littérature francophone et du moyen âge

BD

Places assises estimées (dont 26 places informatiques) :

145

- Chaises tables de consultation
- Assises confortables
- Attentes électriques existantes

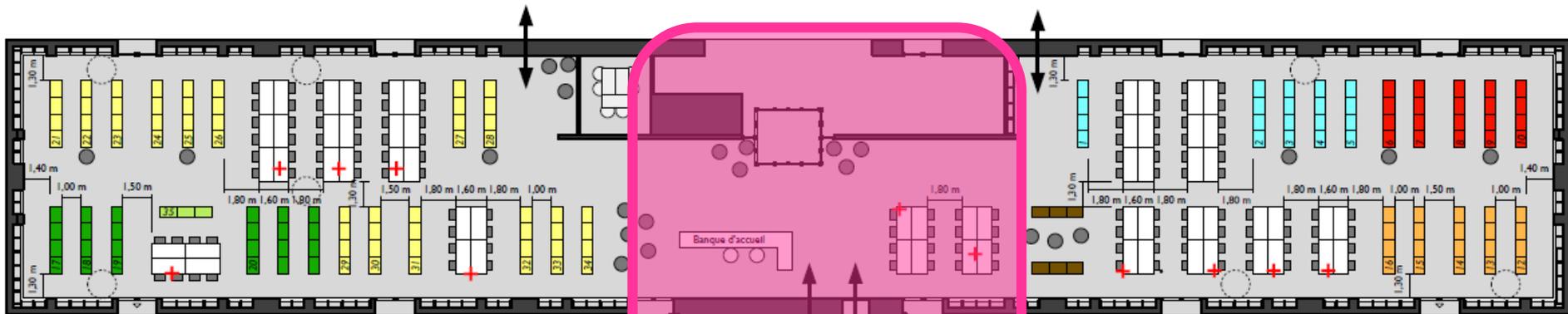


DESURB - AMO MOBILIER

Université Bordeaux Montaigne - BUDL

Niveau R+6 - 3ème étage

Plan implantation rayonnages - tables de consultation - assises - Proposition Juillet 2022



Collections Nord :

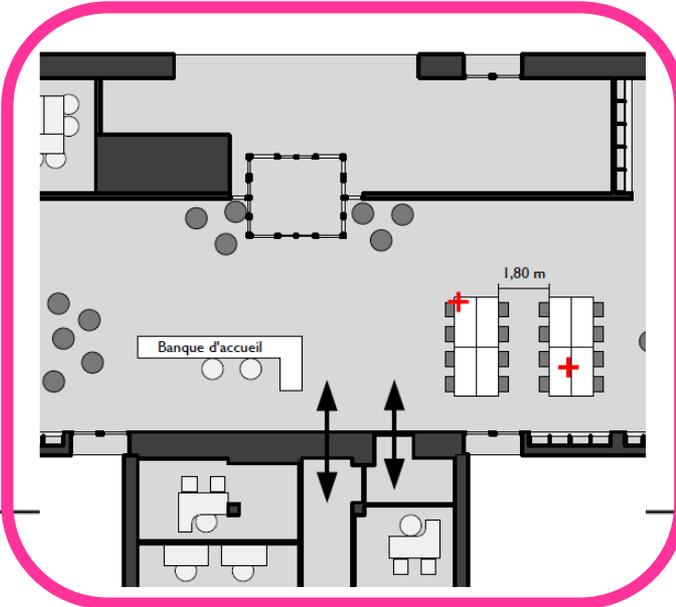
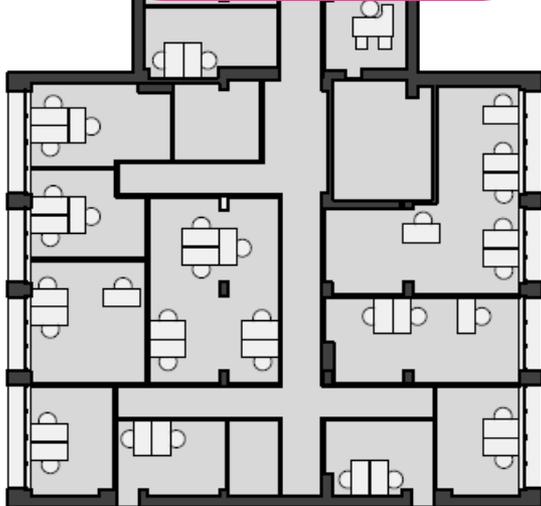
- Histoire
- Urbanisme
- Géographie
- Reuves géographie
- Murs : budé. sources histoire pénérale et manuels

Collections Sud :

- Langues et littératures classiques
- Religions
- Histoire ancienne
- Reuves histoire
- Murs : histoire et géographie

Places assises estimées (dont 6 places informatiques) :

- 147
- Chaises tables de consultation
- Assises confortables
- Attentes électriques existantes

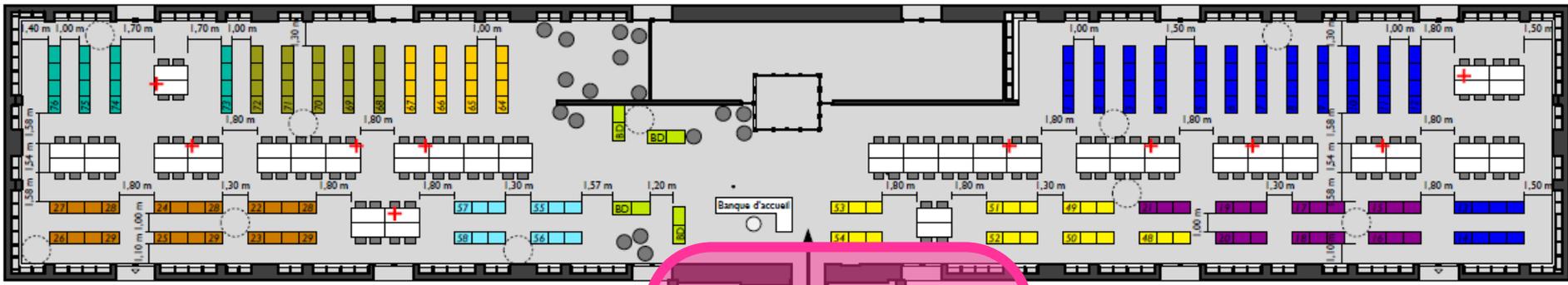


DESURB - AMO MOBILIER

Université Bordeaux Montaigne - BUDL

Niveau R+2 - 1er étage

Plan implantation rayonnages - tables de consultation - assises - Proposition juillet 2022



Collections Nord :

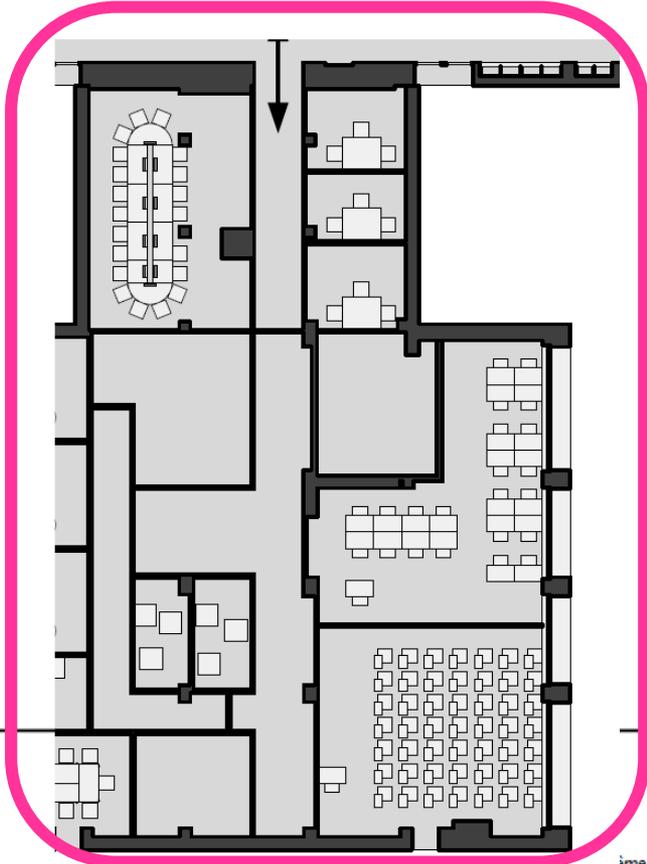
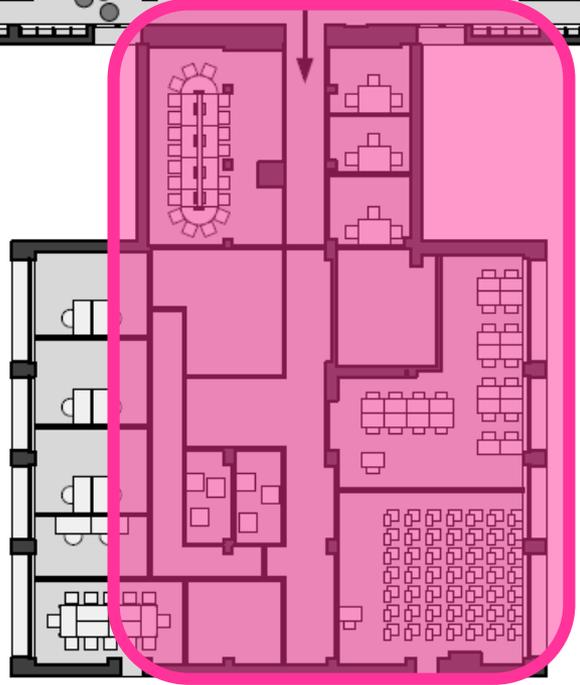
- Littérature générale et comparée
- Littérature allemande et scandinave
- Littérature italienne, roumaine, espagnole et portugaise
- Littérature autres rayons
- Langues étrangères
- Murs : littérature anglophone, ibérique et lusophone

Collections Sud :

- Littérature anglaise et américaine
- Littérature française
- Linguistique générale et langue
- Murs : littérature francophone et du moyen âge
- BD

Places assises estimées (dont 26 places informatiques) :
145

- Chaises tables de consultation
- Assises confortables
- Attentes électriques existantes +



DESURB - AMO MOBILIER
Université Bordeaux Montaigne - BUDL

Niveau R+6 - 3ème étage
Plan implantation rayonnages - tables de consultation - assises - Proposition juillet 2022

Bibliothèque Rigoberta Menchú (BRM)









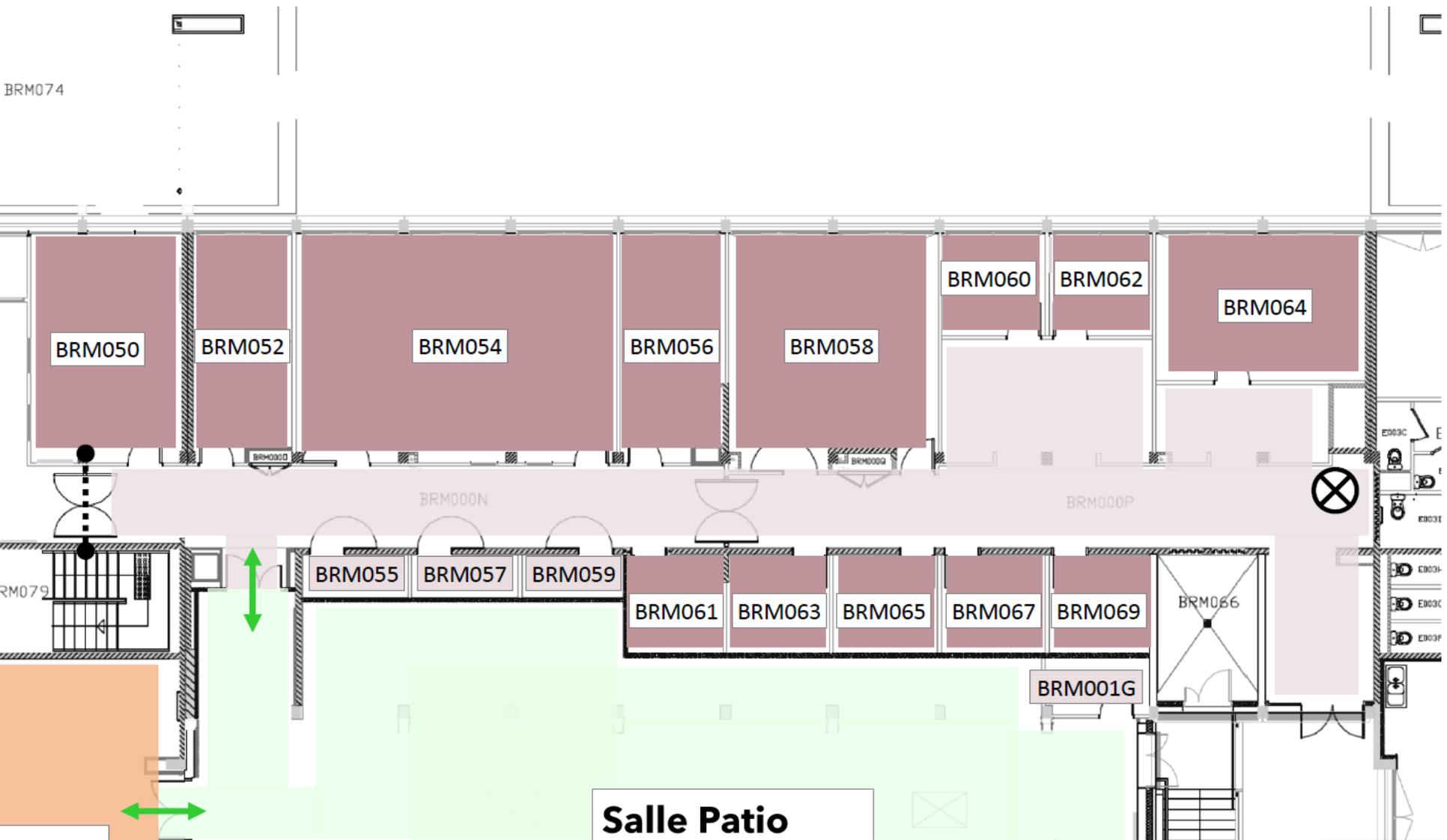
Accueil Parvis

Salle Verrière
+ de 200 places

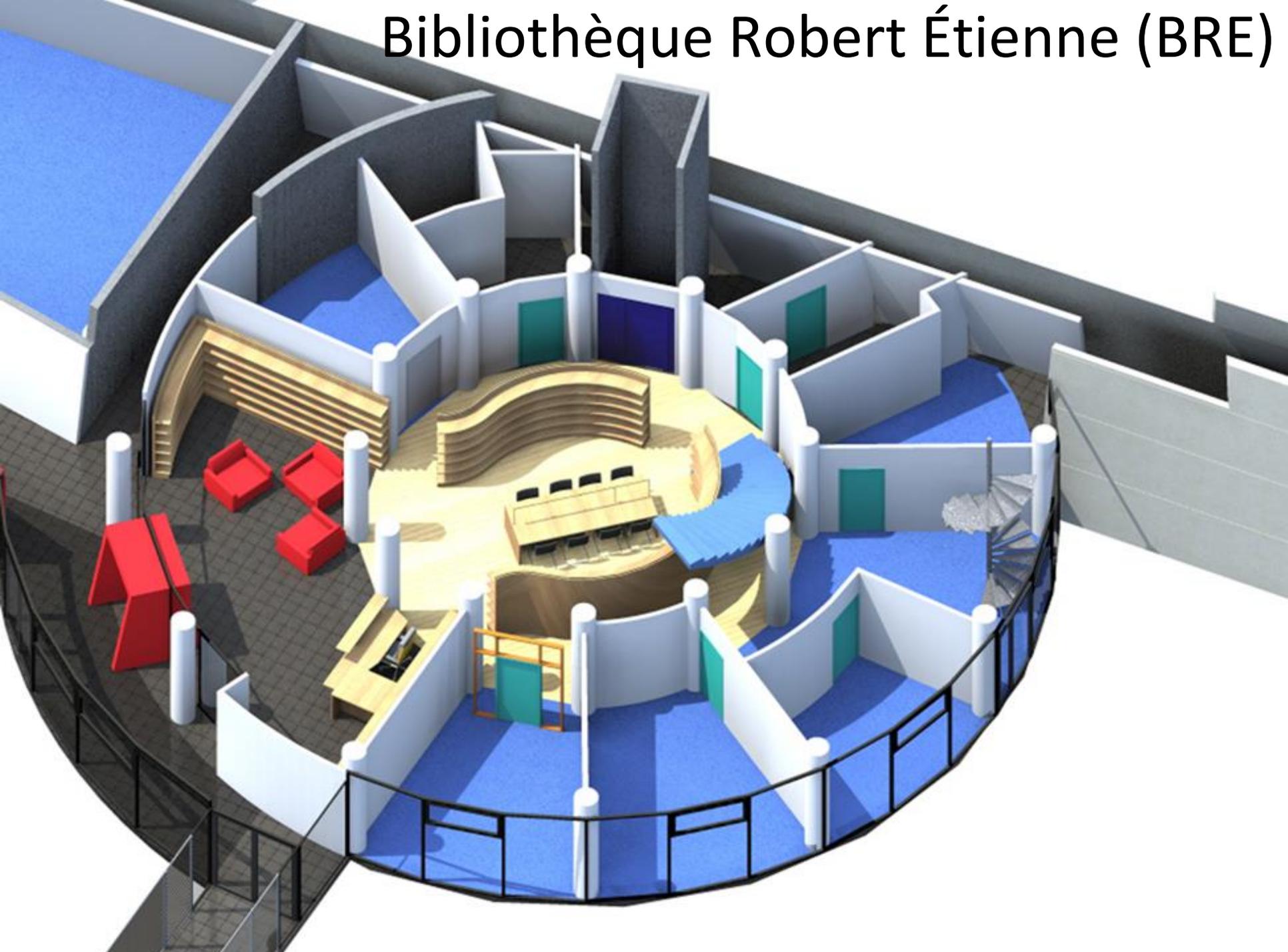
Espace informatique
[à venir]
Accueil Galerie

Salle Patio
100 places environ





Bibliothèque Robert Étienne (BRE)



Bibliothèque Robert Étienne (BRE)

- Réfection du Toit-dôme et changement des huisseries
- Réfection circuits plomberie et électricité
- Réfection du local compactus
- Agrandissement / restructuration du rez-de-chaussée
 - Repositionnement de l'accueil
 - Salle de travail en groupe
 - Augmentation du nombre des places de travail
 - Valorisation des collections au rez de chaussée



Quelques chiffres

Bibliothèque Rigoberta Menchú

2000 m² d'espaces publics
Environ 550 places assises
11 salles de travail en groupe (2 à 10 places), 7 boxes individuels
1 salle modulable de 20 places
1 salle de formation de 35 places
1 espace d'exposition

Bibliothèque Centre de ressources Montaigne IUT - IJBA

350 m² d'espaces publics
Environ 100 places assises

Bibliothèque Lettres et Sciences Humaines

3700 m² d'espaces publics
(dont 1400 m² dans l'extension UB-UBM)
Environ 1000 places assises (dont 380 dans l'extension)
26 salles de travail en groupe ou de consultation audiovisuelle
2 salles de formation, 1 atelier numérique
1 salle de projection
1 espace d'exposition

Bibliothèque Robert Étienne

650 m² d'espaces publics
Environ 80 places assises
1 salle de travail en groupe

Éléments de calendrier

À Pessac

Bibliothèque
La
Temporaire

Bibliothèque
Rigoberta
Menchú
Bibliothèque
Robert
Étienne

Bibliothèque
Lettres et
sciences
humaines

À Bordeaux

Bibliothèque
centre de
ressources
Montaigne
IUT / IJBA

*Pour la durée
du chantier*

*Ouverture
progressive
automne -hiver
2022 - 2023*

*Réouverture
rentrée
2023*

*À votre
disposition*

*À noter : Les services documentaires sur place à **Agen** et à **Bayonne** sont assurés dans le cadre de la coopération par l'Université de Bordeaux, l'Université de Pau et des pays de l'Adour et le CNRS.*

22 AOÛT 2022



Direction des Grands Programmes d'Investissement
de l'Etat

Affaire suivie par : Lise DUMASY

Mail : lise.dumas@agencerecherche.fr

Courrier RAR : 1A19918490773

Objet : 2022-562

POUR INFORMATION :

10-Sept-2022

POUR ATTRIBUTION :
TRANSMIS LE :

Objet : Résultat de la deuxième vague de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes »
- vague 2 (ExcellencES)

Le Président-directeur général de l'Agence
Nationale de la Recherche

A

Madame Nathalie JAËCK

Université Bordeaux Montaigne

9 esplanade des Antilles, Domaine

Universitaire 33607 Pessac

Paris, 13 JUIN 2022

Madame,

En réponse à la deuxième vague de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes »
(ExcellencES) lancée dans le cadre du Programme France 2030 par l'Agence Nationale de la
Recherche, vous avez soumis le projet « MUSST ».

Cet appel à projets a recueilli 38 propositions éligibles qui ont fait l'objet d'une évaluation
indépendante par un jury international dont 9 ont été auditionnées. A l'issue de ce processus
de sélection, le jury a proposé pour financement 17 projets qui ont été validés par le Comité
des Ecosystèmes d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation.

J'ai le regret de vous annoncer que, malgré sa qualité, votre projet « MUSST », n'a pas été
retenu pour financement. Les principales raisons de cette décision vous sont indiquées dans
le rapport final et collectif du jury annexé à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Thierry Damerval

Pièce jointe : Rapport du jury

Copie à l'établissement coordinateur : Université Bordeaux Montaigne

Président, Monsieur Lionel LARRE – 9 esplanade des Antilles, Domaine Universitaire 33607 Pessac

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris dans un
délai de deux mois à compter de sa notification.

MUSST

Scientific coordinator: JAËCK, Nathalie

Leading institution: Bordeaux Montaigne University

Key strengths of the project

UBM has very significant strengths in social sciences and arts, literature and languages and a tradition of cross-fertilization between several of those disciplines. The social sciences within the perimeter of UBM (archaeology, geography, history, philosophy) are filtered through their connections with the humanities, and specialized in the study of connections between representation, language and creation.

In addition, they have a scientific policy favoring research in interaction with the various local partners through the city of Bordeaux and the region, as they support the promotion of research in civil society as well as action-research and creation-research initiatives.

UBM also has significant involvement in scientific and cultural mediation and in open science. Several of MUSST's actions regarding teaching and research are also highly original and should be pursued. Finally, there is an innovative approach to partnerships with local actors, cultural associations and even a famous vineyard.

Main weaknesses of the project

As far as the pursuit of excellence is concerned, MUSST denotes a lack of far-reaching ambition and there is no real information on what the overall strategy of UBM in the long term is.

The federative or integrating effects on the economic and cultural (regional) partners listed in the application may not be very sustainable. Long lasting partnerships could be established with other HEI. But there is not a single higher education partner institution involved in the project nor a single NRO directly involved, giving the impression that UBM has become isolated, and not only in Bordeaux.

Furthermore, no project links with existing PIA-France 2030 entities are even mentioned.

Areas for improvement

Articulate a more strategic approach to achieve excellence and explore venues of cooperation with nearby Bordeaux University in line with their respective strengths and complementarities.

Focus on the areas where existing strengths are and where it could really make a difference at the regional, national, or international level on the path to excellence.

General assessment**NOT RECOMMENDED FOR FUNDING**

The MUSST project is in several aspects very innovative, but its transformative ambition appears to be limited to the desire to interact more with the various local and regional partners and in doing so, to innovate in some aspects of research and teaching.

It is hard to see how the proposed axes and objectives of the project reinforce the overall strategy of UBM.

UBM needs to build on existing strengths by selecting a strategically limited number of topics that will make a difference and achieve national and international visibility. To do so, it is difficult to remain isolated and venues of collaboration with other higher education actors in the city, the region or the national level should be explored.

This summary is the result of the Committee's collective analysis of the project, taking into account the discussions of the Committee during its meetings.